Plan du projet

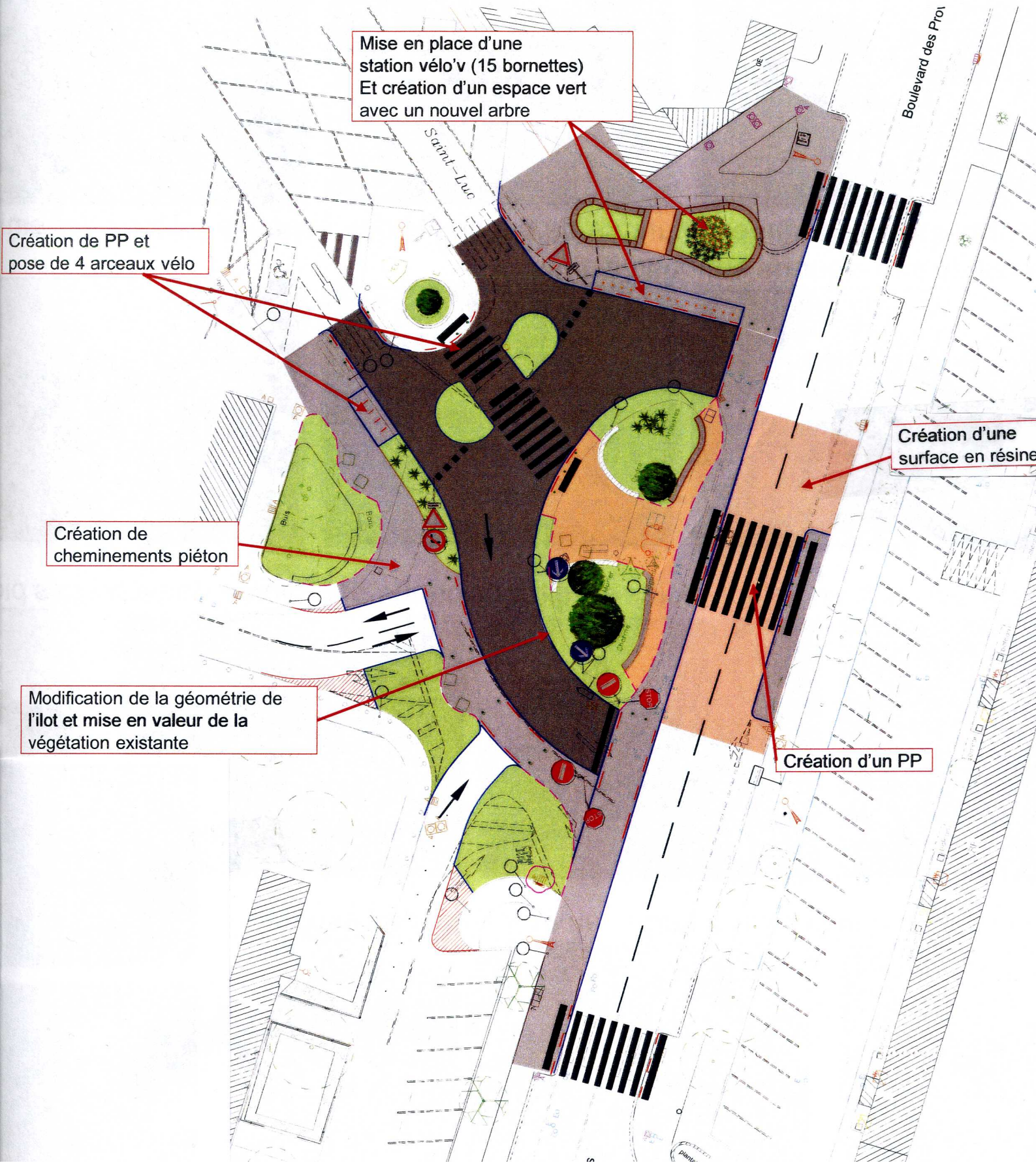

Objectifs :

- Réaménager la place Saint Luc à son extrémité Est, au carrefour avec le Boulevard des Provinces, en lui redonnant un caractère plus « piéton » et plus qualitatif pour affirmer son rôle d'espace public.

- Création de larges trottoirs continus, de traversées piétonnes aux normes et sécurisées, implantation d'une station vélo'v, mise en valeur des espaces verts existants, pose de mobilier (banc, chaise…), amélioration de l'éclairage public pour redonner à chaque usage une place lisible et confortable

Intérêt du projet :

–Création de bandes résines faisant obstacles visuels Boulevard des Provinces.

–Réduction de la vitesse et amélioration de la sécurité.

–Amélioration du confort, de la sécurité et de la lisibilité des espaces piétons.

–Mise en valeur des arbres et espaces verts existants.

–Mise en valeur des espaces publics.

–amélioration de l'éclairage public par la Ville en coordination avec les travaux de voirie.

Conséquences:

–Suppression de 9 places de stationnement.

–Transformation de 9 places de stationnement existantes en stationnement zone bleue

–Déplacement de la station de taxis

Planning prévisionnel :

–Travaux en Juillet / Aout 2019